

TRAPP MOBILITÉ LONGUE DES APPRENTIS



A propos de nous

NOTRE PROJET

TRAPP - Training for APPrentices – est un projet regroupant 4 pays partenaires. France, Allemagne, Italie, Finlande travaillent main dans la main à la mise en œuvre du projet. Le projet, d'une durée de 24 mois, est financé par la Commission Européenne. Le Comité de Pilotage s'est réuni en octobre 2019 pour le démarrage officiel du projet!

LES PARTENAIRES

Le projet TRAPP, coordonné par la CMA du Rhône, réunit deux autres partenaires français (la SEPR, Centre de Formation et le rectorat de Lyon), ainsi qu'un partenaire italien (UNISER), un centre d'insertion allemand (BHW) et un centre de formation finlandais (OMNIA).

NOTRE MOTIVATION

Nous voulons contribuer à la citoyenneté européenne et à la promotion de la mobilité pendant la formation. Rares sont les apprentis qui choisissent de partir en mobilité plus de deux mois. La plupart se limitent aux mobilités de deux semaines. Trop encore n'ont pas l'opportunité de vivre quelque expérience que ce soit.

NOTRE OBJECTIF

Nous voulons faciliter la mobilité longue des apprentis. Nous développons une stratégie pour que les PME favorisent la mobilité sans impact sur la gestion des ressources humaines.

Les centres de formation quant à eux, garantissent le respect du programme de formation et la précision de l'évaluation.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Points essentiels

Les partenaires du projet se sont accordés sur 4 axes de travail principaux, les productions intellectuelles, dans le but de mettre en place les mobilités longues :

- Cadre juridique : quelles modalités juridiques doivent précéder l'organisation d'une mobilité longue ?
- Ressources humaines : comment maintenir les ressources humaines dans l'entreprise ?
- Cadre pédagogique: comment garantir la continuité du parcours pédagogique, quel que soit le lieu de formation ?
- Evaluation/certification : comment utiliser ECVET et Europass dans le cadre de l'évaluation ?



contact

Sara Botti
Chargée de Mission Europe
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
s.botti@cma-lyon.fr
0033 4 72 43 43 68



Phase pilote

Dans la phase pilote, les 4 pays partenaires envoient un-e apprenti-e du secteur de la coiffure et un-e apprenti-e du secteur de la mécanique automobile.

Les apprenti-e-s reçoivent une subvention couvrant les deux mois de mobilité à l'étranger.

Les mobilités qui auront lieu au premier trimestre 2021 se répartissent de la façon suivante :

Allemagne <> Italie : coiffure
Italie <> Finlande: maintenance automobile
Finlande <> France : coiffure
France <> Allemagne: maintenance automobile

Restez informé-e-s et n'hésitez pas à rentrer en contact avec nous. Nous pouvons volontiers vous rajouter à la liste destinée à l'envoi des newsletters.

Facebook : #TRAPPerasmus